



Pendant q'uombien de temps peut on réclamer une facture

Par **paulolesgaz_old**, le **20/12/2007** à **21:41**

bonsoir

voila mon souci j'ai construit une maison signé un devis pour une charpente de 16000€ la personne m'a livré sans probleme n'a pas voulu d'acompte et au bout d'un an il n'a toujours pas envoyer de facture ni réclamer quoi que ce soit mon pret a ete cloturer etant moi meme a mon compte une concurence directe et inatendu a fait chuter mon CA mes revenus par la meme occasion si a l'epoque ma banque aurait ralonger mon pret sans aucun doute je doute q'aujourd'hui elle le fasse d'ou ma question y a t'il un delai legal au bout duquel une entreprise ne pourrait plus exiger le paiment de cette derniere salutations a tous